Si vous décidez de quitter l'ESA St Luc, merci de prévenir le secrétariat,
par mail ou par téléphone

Si vous souhaitez
obtenir des documents
pour une inscription dans une autre école
(attestation de non-dette, attestation de bilan de santé, fréquentation, etc.)

venez les demander
au secrétariat
avant le 10 juillet
(entre 9h et 16h)